

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département d'Eure-et-Loir  
Arrondissement de CHATEAUDUN

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TRIZAY-LÈS-BONNEVAL

Séance du mardi 11 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois le mardi 11 AVRIL à 20h00, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle de la mairie sous la présidence de Monsieur Michel GIRARD, Maire.

Etaient présents :

Alain BONNEMYE - Samuel BOULAI – Jocelin BOUVET – Bruno ELAMBERT – Michel GIRARD – Jean-Yves GUILLOT – Denise MILLET – Pauline NOUVELLON – Jean-Claude SALLÉ – Luc TISSIER- Michel THEYS

Absents excusés :

Secrétaire : Pauline NOUVELLON

Date de convocation : 07 AVRIL 2023

## DELIBERATION N°2023-11

### Avis sur le projet de parc éolien SAS CHAMP EOLIEN DE LA CROIX NOLLET

Vu l'arrêté préfectoral du 17 février 2023 prescrivant une enquête publique au titre des installations classées pour la protection de l'environnement sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS CHAMP ÉOLIEN DE LA CROIX NOLLET, pour son projet de parc éolien sur le territoire de la commune de BOUVILLE (N°ICPE 4861).

La commune de Trizay-lès-Bonneval est incluse dans le périmètre (6 km) défini à l'article R 181-36 du Code de l'Environnement où doit être affiché l'avis au public annonçant l'enquête publique relative à cette demande. L'enquête publique a commencé le 14 mars 2023 et s'achèvera le 14 avril 2023.

Outre les formalités de publicité préalable, le conseil municipal est appelé à formuler un avis sur ce dossier dès l'ouverture de l'enquête.

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil municipal sur ce projet. Il n'y a pas d'observations émises.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

<b>Pour</b>	<b>8</b>	<b>Contre</b>	<b>2</b>	<b>Abstention</b>	<b>1</b>
-------------	----------	---------------	----------	-------------------	----------

➤ **ÉMET** un avis favorable sur ce dossier.

Fait à TRIZAY-LÈS-BONNEVAL, le 14 AVRIL 2023

Michel GIRARD

